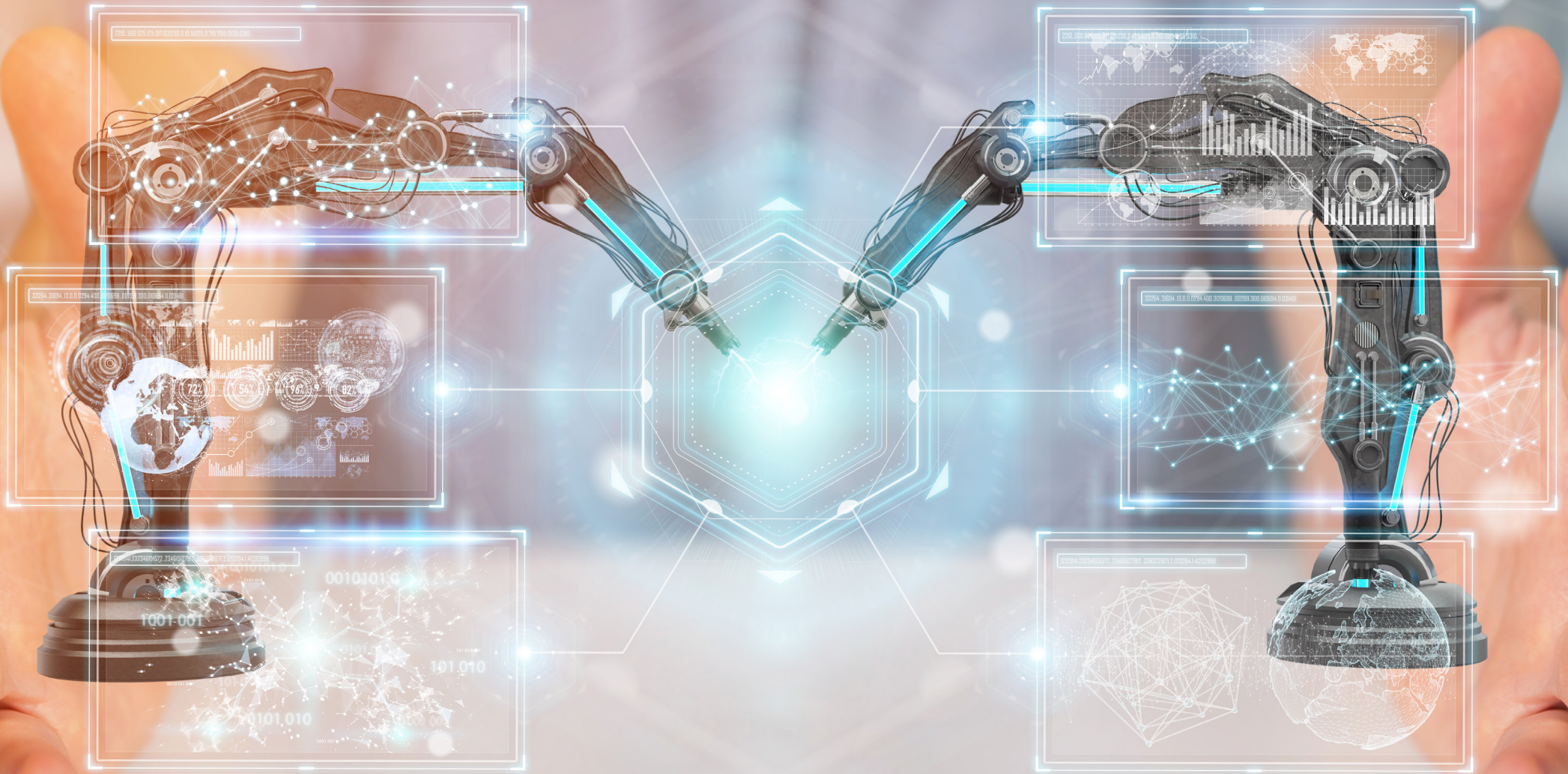




Investissez dans nos Ingénieurs Taxe d'apprentissage 2023



Soutenez-nous pour former les talents de demain

L'ENIM une école ouverte sur les réalités industrielles

L'ENIM est habilitée à percevoir le solde (13%) de votre taxe d'apprentissage. Vous avez le choix du bénéficiaire, soutenez l'ENIM !

Cette ressource est essentielle au développement de nouveaux projets au sein de l'école afin de toujours répondre au mieux à vos besoins d'entreprises et être au service de votre compétitivité.

De la pédagogie à la recherche, notre rôle consiste à maintenir la qualité de la formation afin d'alimenter le tissu industriel en ressources humaines qualifiées et d'assurer un transfert de technologie innovant et adapté.

Nos domaines de compétence

- ▶ Génie industriel
- ▶ Génie mécanique
- ▶ Génie des matériaux

14 options de professionnalisation

- ▶ Maintenance industrielle et gestion des installations
- ▶ Supply chain management
- ▶ Supply chain management par alternance
- ▶ Energétique industrielle
- ▶ Qualité et amélioration continue
- ▶ Management des lignes de production
- ▶ Recherche, développement et innovation : innovation et performance pour l'industrie 4.0
- ▶ Conception mécanique assistée par ordinateur
- ▶ Performance automobile
- ▶ Recherche, développement et innovation : matériaux et procédés pour l'industrie
- ▶ Biocad – master Biomechanics
- ▶ Approche comportementale de la sécurité en entreprise
- ▶ Innover et entreprendre
- ▶ ISTE Business School

Révéler l'Homme dans l'Ingénieur avec des valeurs qui nous rassemblent

Acteur reconnu en matière de formation d'ingénieurs pragmatiques en phase avec les besoins industriels, l'ENIM décide d'aller plus loin en adoptant un positionnement innovant autour de trois grands axes de formation clés :

Révéler l'Homme dans ses ingénieurs

- ▶ Coacher chaque élève-ingénieur pour révéler ses potentiels
- ▶ Proposer une formation humaine au coeur d'un enseignement technique et scientifique
- ▶ Rendre l'étudiant auteur et acteur de sa formation

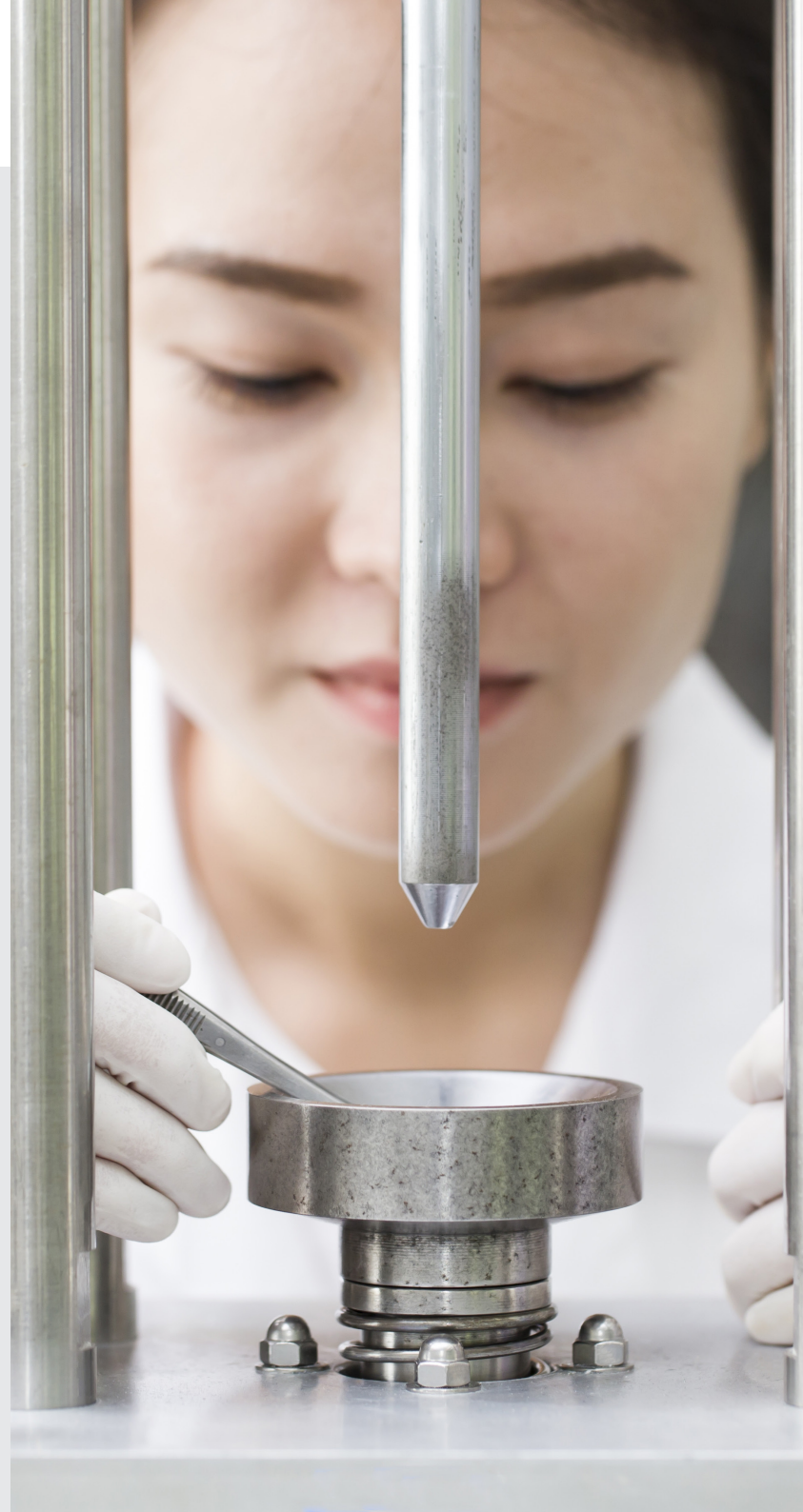
Former des ingénieurs connectés

- ▶ Être un attracteur des filières technologique et industrielle
- ▶ Être un acteur de la performance et de l'innovation industrielle,
- ▶ Être acteur d'une recherche qui transforme l'industrie

Former des ingénieurs engagés

- ▶ Faire de l'ENIM une école d'ingénieurs responsables et engagés dans les défis sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain
- ▶ Former des ingénieurs citoyens de demain
- ▶ Généraliser la Responsabilité Sociétale dans les enseignements via l'apprentissage par l'action

#adaptabilité #créativité #ouverture
d'esprit #esprit d'équipe #compétence
#engagement



1000

élèves et
apprentis-ingénieurs

150

enseignants
et personnels

100

intervenants
extérieurs

7000

ingénieurs en
activité

14

domaines de professionnalisation

1 semestre

minimum d'immersion à l'international

100

partenariats internationaux

15 mois

en immersion industrielle



L'ENIM une école tournée vers la science, l'industrie, la technologie et l'innovation

En nous versant votre taxe d'apprentissage, vous participez :

- ▶ Au développement de la formation par le recrutement d'enseignants vacataires qualifiés et spécialisés issus du monde professionnel.
- ▶ Au renouvellement et à la modernisation des équipements pédagogiques et des matériaux de laboratoires servant aux travaux pratiques des élèves-ingénieurs
- ▶ A la mise à disposition de nos élèves et de nos enseignants, d'un matériel technique et scientifique toujours à la pointe qui répond aux mutations auxquelles vous êtes ou serez confrontés.

Grâce à vos versements précédents, nous avons développé différentes plateformes et salles dédiées :

- ▶ Une plateforme de caractérisation thermo-mécanique des polymères et composites.
- ▶ Le développement de la pédagogie immersive par la réalité virtuelle.
- ▶ De nouveaux espaces d'apprentissage afin de stimuler nos étudiants.
- ▶ Un outil de promotion ludique pour les filières scientifiques, techniques et industrielles.

Nos projets pour 2023

- ▶ Des espaces intérieurs et extérieurs d'activités sportives pour nos étudiants.
- ▶ Une plateforme d'élaboration de matériaux composites.
- ▶ Le réaménagement des locaux associatifs de nos étudiants afin de les professionnaliser.

Bénéficiez du statut de partenaire

- ▶ Diffusez vos offres de stages et vos offres d'emploi
- ▶ Rencontrez nos élèves-ingénieurs lors de notre forum et nos career datings
- ▶ Présentez votre entreprise lors d'une conférence ou d'une visite sur site.
- ▶ Participez à notre cérémonie de remise des diplômes

Comment verser votre taxe d'apprentissage à L'ENIM

NOUVEAUTÉ TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

La procédure de collecte et de versement du solde de la taxe d'apprentissage (part que vous pouvez affecter à l'ENIM) change. Les entreprises ne peuvent plus verser directement leur solde aux écoles (ni chèque, ni virement). **L'école ne pourra pas générer de reçu fiscal.**

ÉTAPE 1 : Effectuez votre versement du solde de taxe d'apprentissage à l'URSSAF.

ÉTAPE 2 : Indiquez sur la **plateforme SOLTÉA** (via Net-entreprises) entre le 16 octobre - 9 novembre, le bénéficiaire avec mention du pourcentage affecté.

Attention, si vous ne faites pas la démarche d'aller affecter votre solde de TA à l'ENIM sur la plateforme, l'ENIM ne percevra rien de votre part.

Retrouvez nous sur SOLTÉA grâce à notre code UAI :
0570140T

ÉTAPE 3 : Tenez-nous informé en remplissant notre formulaire en ligne de promesse de versement.

enim.univ-lorraine.fr/promesse-ta

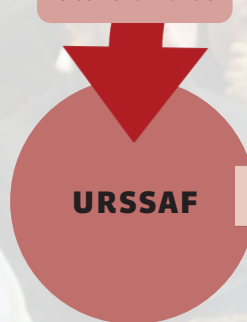
En effet, l'école n'aura connaissance de votre versement que le 15 octobre pour la 2ème phase ou le 2 décembre pour la 3ème phase

VERSEMENT



Solde de la taxe d'apprentissage

Versement financier



Affectation en % du 16/10 au 9/11 via SOLTÉA



Versement financier



RÉPARTITION DE VOTRE TAXE

0,68%

de la masse salariale brute de l'année N-1 (hors Alsace-Moselle)

Part principale
87% de la taxe soit
0,59% de la masse
salariale

Versé chaque mois à
l'URSSAF

Solde
13% de la taxe soit
0,09% de la masse
salariale brute

Versé annuellement
à l'URSSAF puis
affecté à l'ENIM via
la plateforme
SOLTÉA

Votre contact

Guillaume MOINARD

Directeur des Relations Industrielles

+33 (0)3 72 74 87 06

enim-industrie-contact@univ-lorraine.fr